

Vos questions / nos réponses

Ma mère est alcoolique.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/07/2012 18:30

Bonjour, j'ai bientôt 18 ans et je vis chez mes parents qui sont mariés, j'ai également un petit frère de 14 ans. Notre mère est alcoolique depuis des années, chaque soirs elle boit plus d'un litre de whisky avec mon père (elle est sobre la journée), qui lui sait se restreindre. Chaque soirs nous avons droit à des remarques blessantes de sa part, elle chute, mais par chance elle ne se fait pas mal. Mon père n'en peut plus lui non plus et m'a souvent parlé d'aller dans un centre, mais rien n'y fait, elle refuse d'être aidée, plus clairement, elle s'en moque. Mon père a déjà essayé de nous faire promettre qu'ils arrêteraient mais rien n'y fait.

Cette situation devient de plus en plus lourde à supporter.

Mise en ligne le 27/07/2012

Bonjour,

Le fait que votre mère et votre père s'alcoolisent ainsi témoigne d'une souffrance qu'ils essaient de gérer tant bien que mal. Etre témoin de cela quotidiennement, notamment lorsque l'on est jeune, est forcément une épreuve face à laquelle on se sent triste et impuissant.

Vous décrivez une situation qui dure déjà depuis des années, et il n'est malheureusement pas possible de dire combien de temps cela durera encore, seuls vos parents pouvant décider de se faire aider. Arrêter de boire nécessite la plupart du temps d'entamer un travail sur le plan psychologique, ce qui demande la libre adhésion de la personne concernée.

Il nous semble essentiel que vous ainsi que votre frère puissiez être soutenus afin de ne plus être seuls face à une situation si difficile à vivre. Il existe pour cela des lieux gratuits et confidentiels où différents professionnels tels que des médecins, des psychologues et des travailleurs sociaux peuvent vous recevoir sous forme d'entretiens, sans que vos parents soient au courant. Vous trouverez les coordonnées de l'un de ces lieux ci-dessous.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre dans ce centre de soins, sachez que vous pouvez aussi nous appeler tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe). Nos écouteurs seront là pour vous soutenir et éventuellement vous conseiller. Vous pouvez aussi proposer à votre père de nous contacter afin qu'il puisse évoquer les difficultés qu'il rencontre.

Cordialement.
